



COMMERCE.

# Les métaux suisses déjà taxés aux Etats-Unis

Les importations d'acier et d'aluminium suisses sont grevées de droits de douane à hauteur de 25% depuis 2018.

Donald Trump a décidé lundi d'imposer un droit de douane de 25% sur l'acier et l'aluminium importés aux Etats-Unis. La situation n'a pourtant rien de nouveau en Suisse. En effet, ce tarif douanier est en vigueur depuis 2018, lorsque le président américain avait pris cette mesure pendant son premier mandat.

Depuis, ce régime a été levé pour une série de pays et de régions du monde, dont l'Union européenne, mais pas la Suisse. «Nous avons

essayé d'obtenir [cette annulation] avec l'administration Biden, mais nous n'y sommes pas parvenus», déplore Rahul Sahgal, le directeur de la Chambre de commerce Suisse-Etats-Unis. Malgré une décision favorable de l'Organisation mondiale du commerce en 2022, les taxes américaines n'ont pas été levées, en raison d'un appel interjeté par Washington.

Philippe Cordonier, de Swissmem, estime que «toute hausse de tarifs

douaniers est une opération perdant-perdant, et le consommateur en paiera la facture». Swiss Steel, qui réalise 10% de son chiffre d'affaires aux Etats-Unis, craint une détérioration des conditions cadre. Par ailleurs, des mesures européennes limitant les importations d'acier suisse depuis 2019 compliquent encore la situation.